

M. Mustapha Kamel NABLI, gouverneur de la banque centrale (BCT), a tenu, mercredi 16 février 2011 à Tunis, une conférence de presse lors de laquelle il a mis en garde, contre le dérapage économique ;

« L'étape actuelle, a-t-il affirmé, nécessite d'accorder un intérêt accru à l'aspect économique après avoir mis l'accent, lors de la période écoulée, sur les aspects politique et sécuritaire ».

M. NABLI a souligné que pour éviter le dérapage économique, il y a lieu d'améliorer la situation sécuritaire et d'aborder les revendications sociales selon les priorités, outre un retour à la normale du cycle de production.

En plus de l'accélération du rythme de la reprise du niveau de la production et de l'exportation, l'impératif à l'heure actuelle, a fait savoir M. NABLI, est de préserver les postes d'emploi existants et d'œuvrer à en créer d'autres, tout en promouvant, pour ce faire, l'investissement.

Il a ajouté que le moment d'évaluer les perspectives de l'économie tunisienne pour l'année 2011, n'est pas encore venu, d'autant que plusieurs facteurs influents demeurent vagues.

Ces facteurs portent sur le degré de rapidité d'un retour à la normale du fonctionnement des entreprises productrices, de leur capacité à financer leurs activités et à se repositionner sur les marchés extérieurs, outre le regain de confiance de leur clientèle et le respect de leurs engagements, sans occulter la préservation de leur compétitivité.

M. NABLI a relevé que nombre d'indicateurs renseignent sur la capacité de l'économie nationale à faire face au coût des derniers événements, mettant en exergue la poursuite des transactions au double plan bancaire et monétaire.

Il a ainsi avancé que les banques poursuivent leurs activités et respectent leurs engagements en dépit des incendies et pillages subis par plusieurs agences bancaires (105), dans les différentes régions du pays, et la détérioration de 280 distributeurs automatiques de billets (DAB), sachant que 74 d'entre eux ont, jusqu'à ce jour, été réparés.

M. NABLI a ajouté que la BCT assure d'une manière régulière l'approvisionnement des banques en liquidités, ajoutant que le marché monétaire poursuit normalement ses activités.

Il a encore fait remarquer que la monnaie tunisienne préserve sa valeur et que les transactions au niveau du marché des changes sont à leur niveau habituel.

Le gouverneur de la BCT a encore indiqué que les réserves en devises sont passées de 13 milliards de dinars en décembre 2010, représentant 147 jours d'importation, à 12,2 milliards de dinars, soit l'équivalent de 139 jours d'importation. Cette régression des avoirs en devises est due au recul des exportations.

Il a précisé, également, que la baisse des titres de certaines sociétés ainsi que celle de l'indice du marché financier ne "sont pas alarmants".

Les dernières opérations d'audit effectuées au niveau des banques, a-t-il dit, ont fait ressortir que les crédits contractés, auprès des banques tant publiques que privées, par les entreprises (182 entreprises relevant de 23 groupes) et les personnes proches du président déchu s'élèvent à 2 500 millions de dinars, soit 5% du total des financements bancaires, dont 1300 MD ont été consacrés au financement de quatre sociétés à savoir, "Ciment de Carthage", "Orange", "Tunisiana" et "Tunisie sucre".

M. Nabli a déclaré que 71% (1770 MD) de ces financements sont jugés à faibles risques du fait qu'il s'agit de crédits bénéficiant de garanties réelles ou financières, alors que 430 MD présentent des risques relativement importants.

Pour ce qui est de l'impact de ces derniers risques (430 MD) sur le rendement des banques concernées par lesdits financements, M. NABLI n'a pas caché ses craintes quant à leurs répercussions, tout en se déclarant confiant quant à la capacité de ces institutions financières à faire face aux risques que ces créances présentent moyennant le recours à leurs réserves.